


GÉNÉRATION DE DÉCHETS INDUSTRIELS



Dernière mise à jour : 23 avril 2019

Faute de rapportage organisé pour l'ensemble des entreprises, les quantités de déchets industriels générés et collectés sont estimées *via* des enquêtes annuelles. Les déchets industriels comprennent les déchets liés aux procédés de production mais aussi à des activités connexes. En raison de leur spécificité et de leur complexité, certains déchets industriels doivent rejoindre des filières spécialisées . Parfois, ils peuvent être utilisés comme ressources.

La fiche d'indicateurs se base sur les résultats de l'Enquête intégrée environnement ^(a). Dans le cadre de cette enquête, les entreprises interrogées doivent renseigner les types de déchets que leurs activités génèrent, les quantités de déchets générés et le traitement final qui leur sera appliqué. Les données utilisées pour construire la fiche d'indicateurs proviennent d'un échantillon de 408 établissements issus de l'industrie extractive, manufacturière ou de production d'énergie. Certains établissements du secteur tertiaire font également partie de l'échantillon compte tenu de la nature de leurs activités (blanchisseries et teintureries industrielles). Les données sont ensuite extrapolées à l'ensemble de ces secteurs et sous-secteurs industriels au niveau de la Wallonie.

Un gisement de déchets dominé par trois sous-secteurs

Selon l'Enquête intégrée environnement, le gisement de déchets industriels générés en Wallonie en 2016 était estimé à 5 590 kt. Environ 4/5 du gisement était issu des sous-secteurs de l'alimentaire (39 %), du travail du bois (26 %) et de la métallurgie (17 %). Entre 2007 et 2016, les gisements de déchets de l'industrie alimentaire et de l'industrie du travail du bois ont fortement progressé (respectivement + 104 % et + 216 %), alors que celui de l'industrie de la métallurgie a fortement baissé (- 68 %).

La part des déchets industriels classés dangereux (déchets qui représentent un danger spécifique pour l'homme ou l'environnement, selon l'AGW du 10/07/1997  était estimée en 2016 à 311 kt, soit 5,6 % du gisement total . Ces déchets étaient principalement générés par les sous-secteurs de la métallurgie (49 %) et de la chimie (25 %).

Principaux flux de déchets industriels générés

En 2016, le gisement de déchets industriels était principalement composé de déchets de bois (29 % : sciures, copeaux ou plaquettes de bois), de déchets végétaux (27 % : épiluchures et rebuts de pommes de terre, pulpes surpressées ou radicales),

ÉVALUATION

État : Favorable

- Référentiel : principe de découplage
- Entre 2000 et 2016, un découplage est observé entre la valeur ajoutée brute et les quantités de déchets industriels générés.


Tendance : Globalement stable

Entre 2000 et 2008 le découplage entre la valeur ajoutée brute et les quantités de déchets industriels générés s'est globalement accentué. La situation était plus contrastée entre 2009 et 2012, suite aux crises économiques et financières. À partir de 2013, le gisement de déchets industriels et la valeur ajoutée brute évoluent dans le même sens.

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Références bibliographiques

(a) ICEDD, 2018. Bilan environnemental des entreprises en Wallonie. Enquête intégrée environnement. Volet déchets industriels. Données 2016. Rapport final. Étude réalisée pour le compte du SPW - DGO3 - DEE. 

de résidus d'opérations thermiques (11 % : laitiers^[1], scories^[2], cendres volantes ou sables de fonderie) et d'autres déchets minéraux (10 % : phosphogypses^[3], écumes, sables brûlés de fonderie ou déchets de terre cuite).

(b) UWE, 2014. Études sur la situation de l'entreprise. L'économie wallonne à travers la crise. UWE : Wavre, Belgique. [↗](#)

Absence de découplage à partir de 2013

Entre 2000 et 2012, les quantités de déchets générés étaient globalement en baisse (tous sous-secteurs confondus) alors que la valeur ajoutée brute a augmenté régulièrement jusque 2008 puis s'est stabilisée jusqu'en 2012. Ce découplage s'explique notamment par des changements de procédés, par l'utilisation de déchets comme sous-produits ou matières premières, par le développement du recyclage interne^[4] ou encore par la fermeture de certaines industries en particulier dans la sidérurgie. La baisse du gisement de déchets industriels et de la valeur ajoutée brute en 2009 était principalement liée à la crise économique qui a fortement touché le secteur sidérurgique. En 2010 et 2011, le gisement de déchets est reparti à la hausse du fait de la reprise de l'économie mondiale. En 2012, une légère baisse du gisement a de nouveau été observée (- 11 %) suite à la crise des "dettes souveraines" en 2011 et 2012^(b) qui a réduit les débouchés extérieurs de la Wallonie. À partir de 2013, le gisement de déchets est reparti à la hausse suite notamment à l'augmentation significative des volumes de production au sein de l'industrie alimentaire et de l'industrie du travail du bois.

Du statut de déchet à celui de ressource

Dans le cadre du Plan wallon des déchets-ressources (PWD-R)^[5], le Gouvernement wallon souhaite promouvoir une logique d'économie circulaire tout en garantissant une utilisation optimale des ressources et la protection de l'environnement. Pour y parvenir, le Gouvernement wallon prévoit notamment :

- de fixer et de mettre en œuvre le cadre réglementaire wallon relatif aux notions de sous-produits et de fin de statut de déchets ;
- de créer les marchés pour les matières circulaires (matières qui peuvent être réintroduites dans le processus de production) notamment grâce à la généralisation du tri de certains déchets en entreprise et à l'introduction dans les marchés publics de clauses en faveur de l'utilisation de produits recyclés ;
- de soutenir les entreprises dans leurs politiques de prévention des déchets (à travers notamment les plans individuels de prévention) ;
- de développer une symbiose industrielle^[6] au niveau wallon.

[1] Les laitiers correspondent aux scories qui sont formées en cours de

fusion ou d'élaboration du métal par voie liquide. Il s'agit d'un mélange composé essentiellement de silicates, d'aluminates et de chaux, avec divers oxydes métalliques, à l'exception des oxydes de fer^(a).

[2] Les scories sont des sous-produits solides issus de la fusion, de l'affinage, du traitement ou de la mise en forme des métaux à haute température^(a).

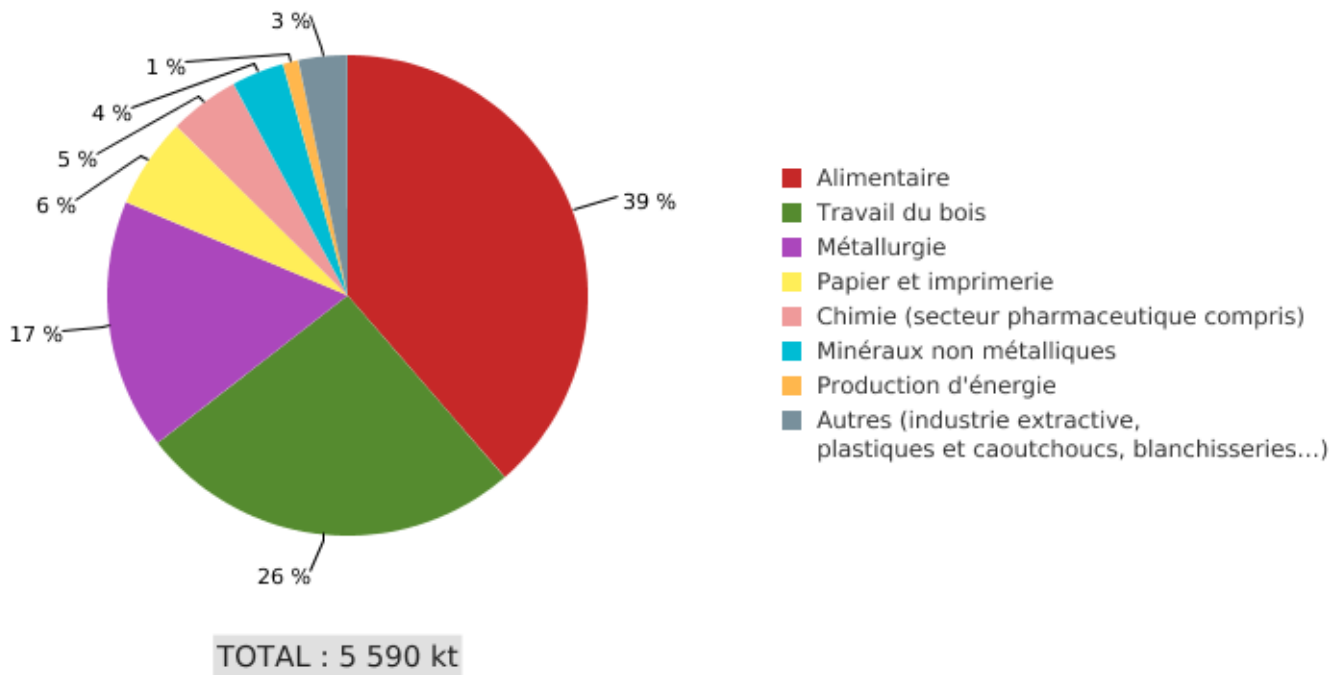
[3] Le phosphogypse est un résidu de la fabrication d'acide phosphorique.

[4] Procédé de production qui génère des matières résiduelles et des déchets qui sont par la suite recyclés au sein du même procédé

[5] PWD-R approuvé par le Gouvernement wallon le 22/03/2018 

[6] La symbiose industrielle permet aux entreprises de se rassembler dans des collaborations innovantes, afin d'utiliser les déchets des uns comme matières premières des autres.

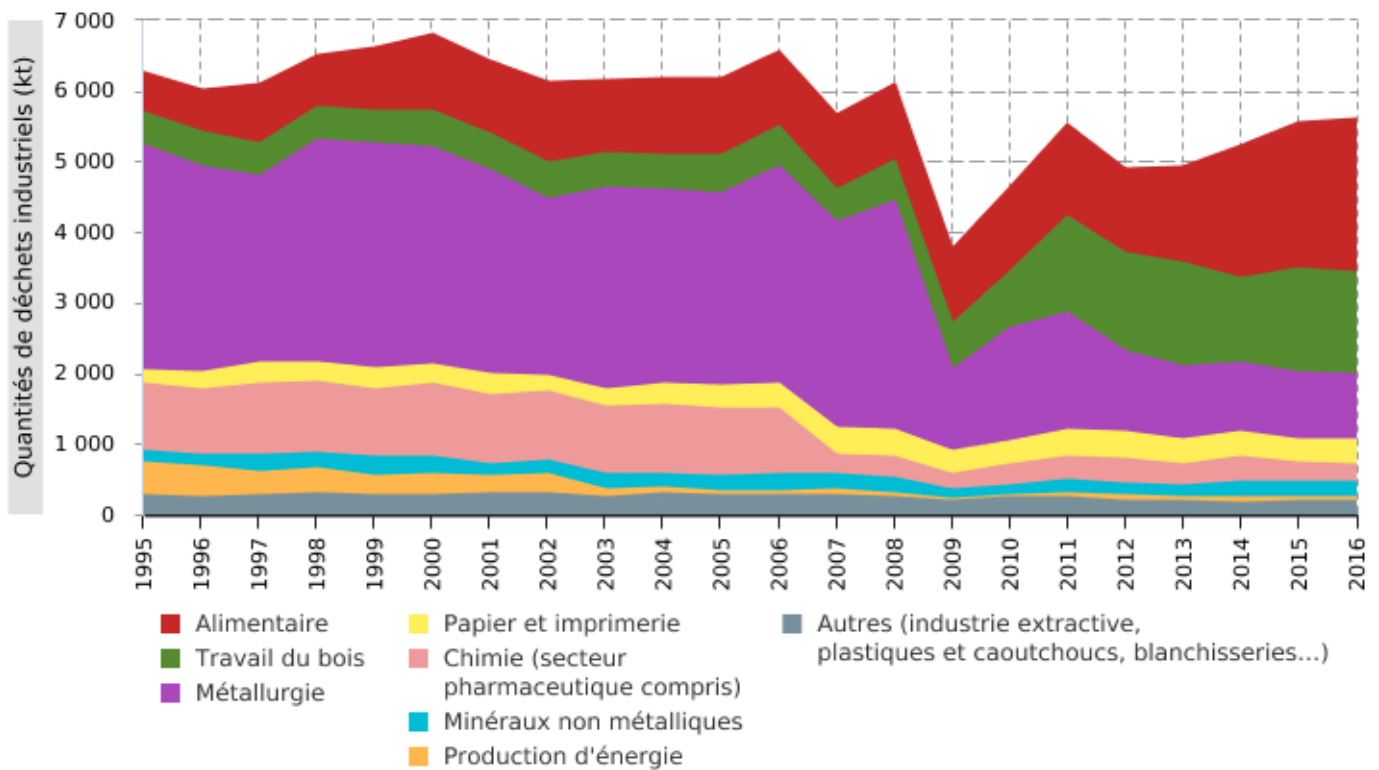
Gisement de déchets industriels en Wallonie*, par sous-secteur (2016)



* Données collectées auprès d'un échantillon de 408 établissements issus de l'industrie extractive, manufacturière et de production d'énergie, ainsi que de certains établissements du secteur tertiaire compte tenu de la nature de leurs activités (blanchisseries et teintureries industrielles). Ces données sont ensuite extrapolées à l'ensemble de ces secteurs et sous-secteurs industriels au niveau de la Wallonie.

REEW – Source : SPW - DGO3 - DEE (Enquête intégrée environnement)

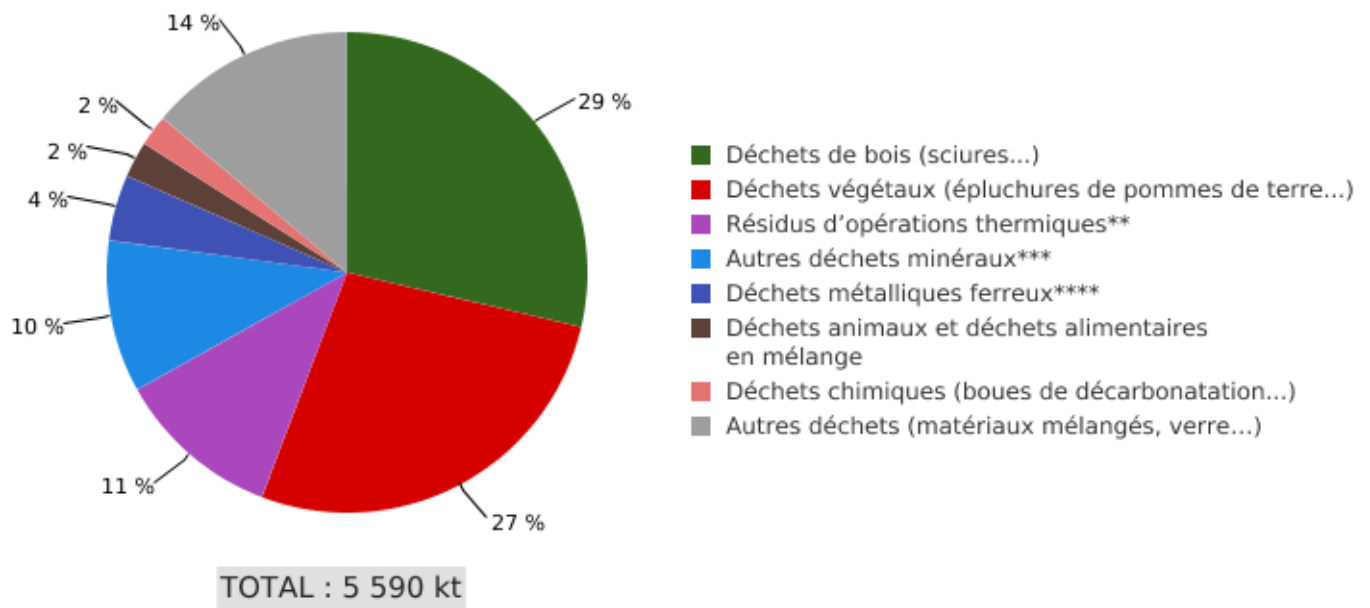
Gisement de déchets industriels en Wallonie*, par sous-secteur (1995 - 2016)



* Données collectées auprès d'un échantillon de 408 établissements issus de l'industrie extractive, manufacturière et de production d'énergie, ainsi que de certains établissements du secteur tertiaire compte tenu de la nature de leurs activités (blanchisseries et teintureries industrielles). Ces données sont ensuite extrapolées à l'ensemble de ces secteurs et sous-secteurs industriels au niveau de la Wallonie.

REEW – Source : SPW - DGO3 - DEE (Enquête intégrée environnement)

Gisement de déchets industriels en Wallonie*, par type de déchet (2016)



* Données collectées auprès d'un échantillon de 408 établissements issus de l'industrie extractive, manufacturière et de production d'énergie, ainsi que de certains établissements du secteur tertiaire compte tenu de la nature de leurs activités (blanchisseries et teintureries industrielles). Ces données sont ensuite extrapolées à l'ensemble de ces secteurs et sous-secteurs industriels au niveau de la Wallonie.

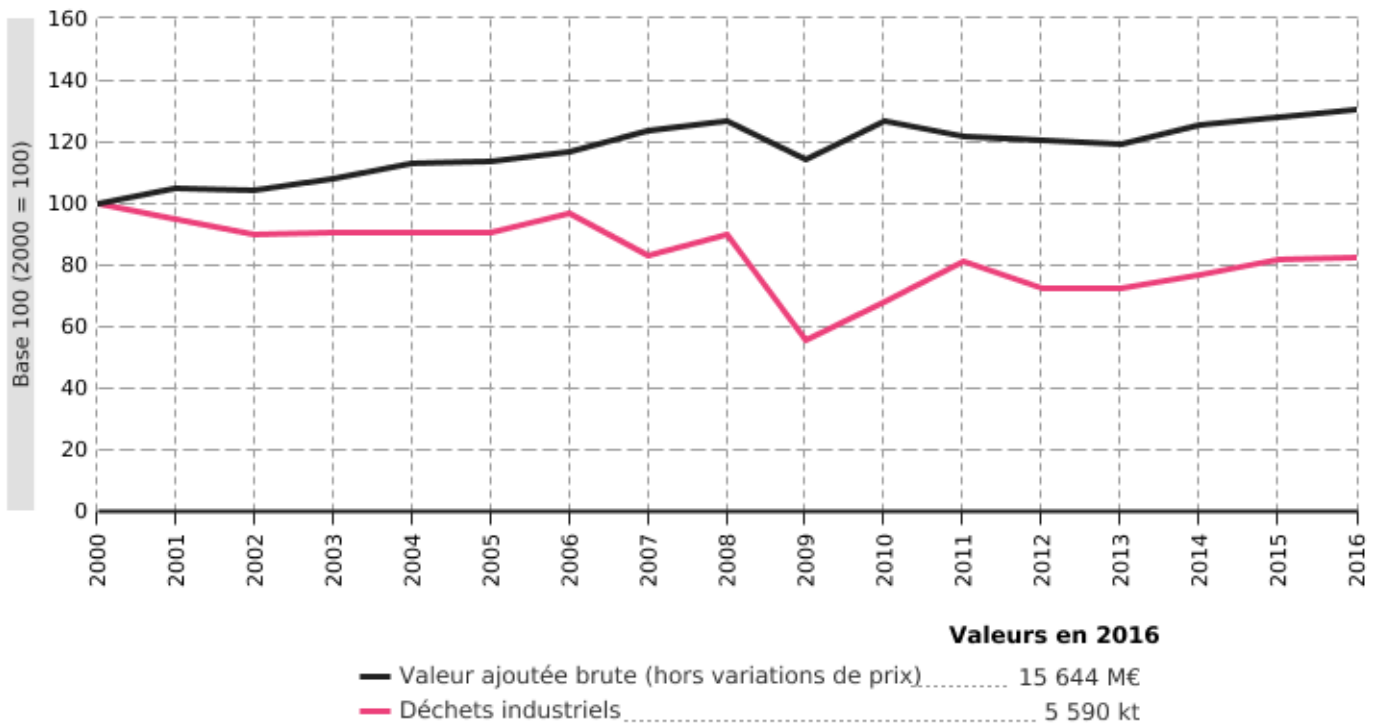
** Laitiers, scories, cendres volantes, sables de fonderie...

*** Phosphogypses, écumes, sables brûlés de fonderie, déchets de terre cuite...

**** Mitrailles, pailles et battiture de laminage, chute de production

REEW – Source : SPW - DGO3 - DEE (Enquête intégrée environnement)

Génération de déchets industriels en Wallonie* et création de richesse (2000 - 2016)



* Données collectées auprès d'un échantillon de 408 établissements issus de l'industrie extractive, manufacturière et de production d'énergie, ainsi que de certains établissements du secteur tertiaire compte tenu de la nature de leurs activités (blanchisseries et teintureries industrielles). Ces données sont ensuite extrapolées à l'ensemble de ces secteurs et sous-secteurs industriels au niveau de la Wallonie.

REEW – Sources : SPW - DGO3 - DEE (Enquête intégrée environnement) ; IWEPS (modèle HERMREG)